



COMITÉ NATIONAL BOOMERANG

Assises nationales du Boomerang

30 mars 2019 (de 14 heures à 18 heures, inscriptions à partir de 13 heures)

Assemblée générale de la FFVL

31 mars 2019 (de 10 heures à 17 heures, inscriptions à partir de 8h30)

Campus Véolia Centre-Est - 25 avenue Lionel Terray
69 330 JONAGE (proche aéroport Lyon Saint Exupéry)

Accès : http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Acces_Campus_veolia_centre_est_1.pdf

Cher lanceur,

Comme l'an passé, nous organisons un évènement fédéral de deux jours. **L'objectif est de créer de la convivialité et de susciter de la dynamique entre toutes les activités de la fédération.**

- le **samedi 30 mars** auront donc lieu **les assises des comités nationaux** boomerang, cerf-volant, kite delta et parapente.

Tous les lanceurs sont conviés à venir participer à nos assises où les grandes orientations pour le boomerang seront présentées.

Ce moment est donc important car il déterminera, pour partie, l'avenir du boomerang fédéral pour les années qui viennent.

- le **dimanche 31 mars** se tiendra **l'assemblée générale de la FFVL**.

Les associations affiliées et les organismes à but lucratif devront être représentés par leur dirigeant, président de club ou directeur d'école. Toutefois, en cas d'empêchement, ils peuvent donner leur pouvoir à un membre de leur structure ou une autre structure.

Vous pouvez donc porter les voix de votre structure si votre responsable ne peut pas se rendre à l'assemblée générale de la FFVL. N'hésitez donc pas à le contacter pour le remplacer !

En ayant la procuration de votre structure, vous pourrez également porter les voix de cinq autres structures

(voir informations utiles ici : <https://federation.ffvl.fr/actu/assemblee-g-n-rale-et-assises-30-et-31-mars-2019>).

INFOS logistique :

Un cocktail sera servi en début du repas pris en commun le samedi à 19 heures.

La FFVL et les CN prendront en charge : les frais d'accueil, d'hébergement du samedi (pour les personnes qui seront présentes à l'AG) et de restauration, les frais de déplacements restant à votre charge.

Un mail spécial « logistique » vous sera adressé prochainement.

Plus d'informations :

Michel Appriou : m.appriou@ffvl.fr

Logistique : m.lefeuvre@ffvl.fr



Ordre du jour prévisionnel des assises boomerang

- Bilan 2018 et perspectives 2019,
- Point sur le fonctionnement du CNB et des commissions,
- Préparation de la Coupe du Monde 2020.

Informations relatives à l'assemblée générale de la FFVL

À lire ici : <https://federation.ffvl.fr/actu/assemblee-g-n-rale-et-assises-30-et-31-mars-2019>

Pour rappel :

- Les assises nationales du boomerang sont constituées par tous les lanceurs licenciés FFVL :
 - Les licenciés ayant coché la case « boomerang activité principale » disposent d'une voix.
 - Les licenciés ayant coché la case « boomerang » en pratique secondaire sont invités sans droit de vote.
- L'assemblée générale se compose des représentants des associations affiliées, des organismes à but lucratif et des organismes concourant au développement du vol libre agréés membres de la FFVL.
Une association est représentée par son président. Celui-ci peut donner pouvoir à un membre de sa structure.
Un organisme à but lucratif (OBL) est représenté par son directeur. Celui-ci peut donner pouvoir à un membre de sa structure.
Ces représentants disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées au 31 décembre de l'année précédente.

Modalités électorales consultables sur le lien : <http://federation.ffvl.fr/statuts-et-reglements>

Nous comptons sur vous

Cessons de dire « mais que fait la FFVL pour le boomerang !! » : le boomerang, c'est nous et nous pouvons prendre notre destinée en main.

Ne restez pas spectateur et venez rejoindre et constituer l'équipe du Comité national boomerang avec vos compétences et vos convictions.